

MAIRIE DE FERRIERES SUR SICHON

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AOÛT 2011

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 9 août 2011, à 20 heures, sous la présidence de Jean-Marcel LAZZERINI, maire.

Présents : LAZZERINI Jean-Marcel, LAFAYE Jean-René, FRADIN François, BASMAISON Daniel, GRELIER Jacky, BASMAISON Odile, BLETTERIE Jean-Paul, DESBATISSE Michel, DUZELLIER Pierre, GITENAY Pierre, MOULINOUX Laurent, POYET Pierre, RIAUX Caroline, SAINT ANDRE Bernard.

Absente : DEHE CASTERA Anne.

1 CONTRAT AIDE POUR L'ECOLE

Il s'agit de pourvoir au remplacement de Mme Joëlle FLEURY dont le contrat s'est terminé récemment et dont la tâche principale est d'effectuer le ménage au groupe scolaire.

Le Pôle Emploi a sélectionné et proposé 5 candidatures féminines : 2 candidates n'ont pas été reçues car l'une est domiciliée à FRANCHESSE et l'autre n'habite plus à l'adresse communiquée et située dans notre commune ; les 3 autres habitant LAPRUGNE, LA GUILLERMIE et LE MAYET DE MONTAGNE ont été reçues par la commission chargée du personnel communal. A noter qu'une candidature spontanée transmise au Pôle Emploi n'a pas été retenue par cet organisme pour inadéquation à l'emploi. La commission propose au maire de retenir la candidature de Mme Christelle PETELET qui a déjà exercé, par le passé, au sein de l'école. Le début du contrat sera demandé pour le 1^{er} septembre 2011 ; il sera de 6 mois, d'une durée de 20 h et subventionné à 60 %. En complément de charges, Mme PETELET effectuera du ménage à la mairie le mercredi et le samedi. Il n'y a pas d'objection.

2. RENOUVELLEMENT CONTRATS EN COURS : DAMIENS - GAJDZINSKI

Les contrats actuellement en cours pour l'entretien de la voirie et des espaces verts prendront fin le 30 septembre prochain. Les titulaires donnant satisfaction, le maire propose de solliciter le renouvellement de ces 2 contrats pour une durée de 6 mois. Le conseil municipal donne son accord.

3. VOIRIE 2011

L'appel d'offres pour le programme arrêté lors d'une précédente séance du conseil municipal donne les résultats suivants : 5 entreprises ont été consultées, 4 ont transmis leur offre détaillée ci-après qui comprend pour chacune une partie mitoyenne avec la commune de LA GUILLERMIE pour un montant approximatif de 9000 € HT) :

U.T.S. : 50455,00 € HT EUROVIA : 65780,00 € HT

COLAS : 59185,00 € HT EIFFAGE : 49870,00 € HT

L'entreprise EIFFAGE est retenue. Pour financer ces travaux, le maire engagera les 42558 € TTC prévus au budget auxquels s'ajouteront le montant de l'article du budget « imprévu » (8667 € TTC) et une partie en réserve pour les travaux d'amélioration divers.

Le maire contactera le maire de LA GUILLERMIE pour les travaux à exécuter sur le chemin mitoyen et l'informer de notre position.

4. AFFAIRES DIVERSES

Chemin de Glozel

Le maire informe le conseil municipal que l'enquête publique pour examiner l'intégration de ce chemin dans le domaine public de la commune interviendra en septembre 2011.

Façade de l'église

La dépense enregistrée dans les comptes pour la consolidation et la réfection de la vieille chapelle de l'église s'élève à 3268,50 TTC. Ce montant n'inclut pas le temps des employés communaux et des élus qui ont aidé aux travaux de rénovation.

Pneus arrière du tractopelle :

A l'acquisition du tractopelle, ses pneus arrière étaient déjà en usure. Le vendeur propose un devis à hauteur de 1150 € HT pour 2 pneus dont 1 monté sur jante. Comparé aux prix trouvés sur internet pour un modèle identique (812 € HT le pneu), cette proposition est jugée intéressante. Un second devis sera sollicité auprès d'un autre vendeur et le choix sera opéré en fonction du moins-disant.

Salles communales mises à disposition:

Les commissions Bâtiments communaux et Vie associative se réuniront pour étudier la mise en place d'une procédure permettant un meilleur contrôle lors de la mise à disposition des salles communales aux différents demandeurs.

La séance est levée à 9 h 25 min

Compte-rendu vu par le Maire

Les Rédacteurs : Pierre Poyet et François Fradin

Affichage le 11 août 2011